

Discours prononcé par Jacqueline Rouillon, lundi 16 janvier 2012, lors de la signature avec l'État de l'accord-cadre sur le « Territoire de la culture et de la création »

Monsieur le Premier Ministre,
Monsieur le Ministre de la Ville, et de la culture
Monsieur le Député, Président de Plaine Commune et Président de Paris Métropole,
Mesdames, Messieurs les Maires et les élus
Mesdames, Messieurs les représentants de l'État,
Monsieur Luc Besson, qui nous accueille dans cette superbe halle au cœur de la cité du Cinéma,
Mesdames, Messieurs,

Cet accord-cadre est une chance incontestable pour le développement de nos territoires en termes de renouveau urbain, économique et de transports. Pour les habitants et les acteurs économiques, c'est une grande fierté de vivre ainsi dans des territoires d'avenir. Ce contrat est empreint de modernité et de fortes ambitions, je m'en réjouis ; et j'ajoute (à la suite de Didier Paillard et de Patrick Braouezec) que sa réussite sera liée à notre capacité d'en faire profiter tous les habitants de nos villes.

Je suis heureuse de signer aujourd'hui ce document sur lequel nous travaillons depuis des mois avec le Préfet de région, Monsieur Canepa et Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune. Je tiens déjà à remercier toutes celles et tous ceux qui ont permis concrètement ce premier résultat qui fixe un cadre commun d'actions entre l'État et nos collectivités territoriales.

Saint-Ouen est, par sa localisation géographique au croisement de trois grandes dynamiques Paris, Plaine Commune et La Défense, une ville charnière, une ville trait d'union vers la capitale et les Hauts de Seine. Nos territoires sont profondément entremêlés et justifient pleinement une vision d'ensemble, toujours ouverte au-delà du périmètre du contrat, coopérative, pour réussir les mutations nécessaires et construire un Grand Paris non seulement moderne mais aussi solidaire.

Après une désindustrialisation aux graves conséquences, nous connaissons une dynamique globale grâce à de grands projets d'aménagement issus des friches industrielles. Nous avons aidé de grandes entreprises à s'installer comme L'Oréal, Danone, GFI ou Nokia ; Alstom implantation historique, compte aujourd'hui 2 400 salariés. Des milliers de logements ont été construits ou rénovés.

C'est dans ce contexte que la Municipalité de Saint-Ouen s'est naturellement inscrite dès le départ dans ce projet de Contrat de développement territorial voulu par l'État. Il doit permettre d'amplifier le mouvement déjà lancé, sans laisser personne de côté, et s'appuyer sur les compétences qui existent déjà sur nos territoires dans le secteur de la création et de la culture.

Saint-Ouen apporte de nombreux atouts au succès de ce futur Pôle pour la région capitale.

Les Puces en sont évidemment un pilier, de par sa renommée internationale, ses visiteurs venant chaque semaine du monde entier dans ce lieu populaire, exceptionnel, notamment du point de vue de la création, de la culture, du patrimoine. Depuis plus de 3 ans, l'École Nationale des Beaux-arts de Paris est venue enrichir ce territoire en y installant ses ateliers. Nous nous félicitons aussi d'accueillir Pierre Cardin qui expose ses collections permanentes dans son musée situé en centre-ville.

Ce sont également des entreprises leader dans leur domaine comme Pathé Archives, Titrafilms ou Commune Image, véritable pouponnière d'innovations audiovisuelles. C'est grâce à ce soutien que le Film Donoma a reçu le Prix Jean Vigo du 1^{er} film en 2011. Savez vous aussi qu'une grande partie du film au succès extraordinaire « Intouchable » a été tournée à Saint-Ouen, à Saint-Denis. Nous sommes en effet un studio permanent à ciel ouvert pour de très nombreux réalisateurs ; alors cher Luc, ciel ouvert ou studio, avec quelle impatience nous attendons votre arrivée.

Saint-Ouen sera aussi la ville d'accueil d'une future cité du design dans la halle Alstom, moins grande qu'ici mais très belle halle industrielle, projet de l'agence audonienne Saguez & Partners, celle qui a fait l'identité visuelle du Tour de France ou l'architecture intérieure des Galeries Lafayette.

Saint-Ouen est une ville de culture et des cultures. L'action municipale est forte en ce domaine avec nos équipements culturels, l'Espace 1789, avec le lieu Mains d'œuvre installé dans une friche Valéo. C'est aussi l'art « hors les murs » avec l'Art dans la ville, conjuguant l'aménagement urbain et la création artistique lors de chaque opération immobilière. Tout aussi nombreuses et populaires les pratiques dans les quartiers, d'associations multiples qui expriment avec talent la richesse humaine et diverse qui vit ici.

À deux pas de Pleyel, à un trottoir de la Cité du Cinéma, Saint-Ouen offre des opportunités foncières inégalées : l'écoquartier des Docks, 100 hectares en cours d'aménagement avec son parc de 12 hectares. 10 000 habitants y vivront, 40 % de logements sociaux. Plus de 300 000 m² sont disponibles pour l'activité économique avec des possibles pépinières et locaux adaptés aux PME. D'autres emprises dans le reste de la Ville sont aussi mobilisables. Les projets issus du Pôle de la création pourront donc y trouver physiquement toute leur place.

Mais notre fil conducteur au cours des discussions a été d'asseoir la réussite de ce contrat de développement sur une action forte sur la lutte contre les inégalités et notamment par une maîtrise foncière qui permette aujourd'hui, et surtout demain, un logement accessible à tous aux portes de Paris.

Avec ces projets du Grand Paris, pour le logement comme pour des activités diverses, c'est un véritable défi que la maîtrise foncière que nous continuerons de porter dans le contrat.

Il conviendra aussi de préciser avec le contrat de développement les moyens financiers que chacun compte mettre dans ce projet et particulièrement l'État pour aider la réalisation des nécessaires équipements publics accompagnant la densification de nos territoires.

Mais surtout de plus en plus d'habitants de nos communes sont dans des difficultés sociales croissantes en dépit des efforts que nous faisons faute d'emplois durables et correctement rémunérés. C'est particulièrement grave pour notre jeunesse à qui on se doit d'offrir d'urgence des perspectives positives. Nous ne pouvons les décevoir. Le Pôle devra permettre de développer et d'accompagner leurs projets.

L'enjeu est pour moi est clair. Défendre une métropole solidaire et durable face aux dangers d'une métropole aux territoires fragmentés. C'est ce qu'avec l'équipe municipale de Saint-Ouen je continuerai de porter dans ce contrat riche d'ambitions, d'utopies et donc d'avenir, qu'il s'écrive pour toutes et tous.

Jacqueline Rouillon
Maire de Saint-Ouen
Conseillère générale de Seine-Saint-Denis